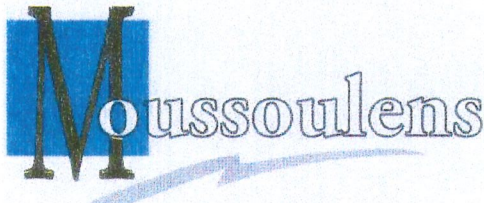


<p>DÉPARTEMENT de L'AUDE</p> <hr/> <p>Arrondissement de CARCASSONNE</p> <hr/> <p>Nombre de conseillers municipaux en exercice 13</p> <hr/> <p>Membres présents 8</p> <p>Membres excusés : 4</p> <p>Nombre de procurations : 1</p> <hr/> <p>Convocation du CM en date du : 7 décembre 2021</p> <p>Affichage en date du : 7 décembre 2021</p> <hr/> <p>Ordre du jour :</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ</p> <p>Commune de MOUSSOULENS</p> <p>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 décembre 2021</p> <p>L'an deux mille vingt et un, le 13 du mois de décembre, à dix-neuf heures le Conseil Municipal dument convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Emilien Combes, sous la présidence de Monsieur Gérard VALLIER, Maire de la Commune de Moussoulens.</p> <p>La séance est ouverte à 19H par Monsieur VALLIER.</p> <p><u>Présents</u> : Mr VALLIER, Mme ESCANDE, Mme MICOULEAU-SALVAIRE, Mr KLEIN, Mme GRIFFITHS, Mr VERGE, Mr BAUGUIL, Mr RAMON.</p> <p><u>Absents excusés</u> : M CHAZALMARTIN Mme VERMEILLE Mme HÉMERY M BONNEMORT Mme CLEMENTE donne procuration à M KLEIN</p> <hr/> <p>- Révision du régime indemnitaire du RIFSEEP - Proposition de règlement du City Stade</p>
---	---

Ouverture de la séance à 19h00 par Mr Vallier Gérard, Maire

Madame Marie-Cécile MICOULEAU-SALVAIRE est désignée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil du 25 octobre 2021.

Monsieur le Maire de à l'assemblée l'autorisation d'ajouter 1 point soit :

- Achat parcelle ROUFFAS

1-Révision du régime indemnitaire du RIFSEEP

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune de Moussoulens a instauré le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) en séance du 19 juin 2019. Compte tenu des différents mouvements du personnel au sein de la Commune, le RIFSEEP actuel n'est plus adapté et doit être modifié.

Vote : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2-Proposition de règlement du City Stade

Messieurs Bauguil et Klein dans le cadre de la Commission « jeunesse et sport » ont réuni des jeunes Moussoulénois utilisateurs du City Stade ainsi que des parents volontaires pour leur proposer d'élaborer un règlement de cette structure. Il s'agit de garantir aux usagers les meilleures conditions de confort et de sécurité en fixant les droits et obligations de chacun. Après avoir entendu l'exposé, Monsieur le Maire, demande d'adopter le règlement et l'autorisation de le signer

Vote : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Questions diverses :

-Achat parcelle ROUFFAS

La commune souhaite continuer l'aménagement de « l'Espace de la Mare ». Pour cela, il lui semblait opportun d'acquérir une parcelle appartenant aux conjoints ROUFFAS.

Mr le Maire propose d'acquérir ce terrain de 1300 m² au prix de 4.60€ le m².

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30